RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU GERS ARRONDISSEMENT DE CONDOM COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 septembre 2013

L'an deux mille treize, le 25 septembre à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO remplace par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELLA, Christian DUFFAU, Paul CAPÉRAN, Michel MESTÉ, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, Nicolas DARCANGE, Hélène DELPECH, Pierre ESQUERRÉ, Marie-José GOZE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jean-François ROUSSE représenté par Ghislaine DEYRIS, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS: Jean-Yves GEISSER, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Mario SPAGNOLI, Etienne BARRÈRE, Nicolas MÉLIET, Patricia ESPÉRON, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Joël DUBOUCH, Fabrice LACOMBE,

<u>ABSENTS</u>: Guy AUBERT, François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Thierry COLAS, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Philippe DUFOUR, Jean-Marie GILLOT, Michel LAFFARGUE, Wilfried LUSSAGNET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacqueline ROBUTTI, Carine SAMPIÉTRO.

ONT DONNÉ PROCURATION:

SECRÉTAIRE: Nicolas DARCANGE.

OBJET: MODIFICATION DU PROJET DE CONVENTION POUR LE PROJET VITTAL

Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 5 juillet 2013 approuvant le projet de convention d'entente pour la formalisation du projet VITTAL (Voie d'Intérêt Territorial de la Ténarèze à l'Albret) et autorisant Monsieur le Président à signer cette convention.

Monsieur le Président expose que la Commune de Port-Sainte-Marie s'est substituée à la Communauté de Communes du Confluent pour la signature de cette convention. Il convient donc de délibérer à nouveau sur le projet de convention d'entente pour prendre en compte cette modification.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

- **OUÏ** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré par 33 voix pour et une abstention (Bernard ROZES)°,
- -APPROUVE le projet de convention d'entente ci-annexé,
- -AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'entente,
- **-AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour permettre à la Communauté de Communes de la Ténarèze de prendre part aux démarches liées à ce projet.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2013.

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Conseiller Régional, Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE